



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Internet

Question écrite n° 3602

### Texte de la question

M. Jean Proriol appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur le développement des cyberkiosques, ces bornes interactives mises à la disposition des collectivités territoriales et qui permettent à tous les citoyens d'accéder aux services en ligne de la vie quotidienne. Ce dispositif mis en place par le groupe La Poste apparaît comme très utile afin de lutter contre la fracture numérique en permettant aux communes et collectivités rurales d'accéder pour un coût modique à l'Internet haut débit. Il souhaiterait obtenir des précisions sur la capacité de production de ces bornes, la nature du marché, ainsi que le niveau et les modalités d'information des collectivités locales sur cet outil. Enfin, il souhaite savoir dans quelle mesure le Gouvernement envisage de soutenir l'implantation de ce type de dispositif.

### Texte de la réponse

Le groupe La Poste, partenaire naturel des collectivités locales, a souhaité les accompagner dans leurs projets de déploiement d'infrastructures haut débit et de fourniture de services en ligne pour les citoyens. Cyberkiosque est une offre de services qui repose, d'une part, sur la mise en place d'une infrastructure d'accès à Internet en haut débit pour le grand public (bornes interactives, liaisons télécoms) et, d'autre part, sur la fourniture de services comprenant : des offres grand public de La Poste (accès direct à la messagerie électronique [grandpublic@laposte.net](mailto:grandpublic@laposte.net) - présentation des services en ligne des métiers -) intégration des nouveaux services tels que les certificats Certinomis et l'envoi de courrier par [Mailev@](mailto:Mailev@)), des services citoyens (sélection de services accessibles à travers le portail [service-public.fr](http://service-public.fr)) et, des services locaux à l'initiative des collectivités locales. Cyberkiosque est une solution intégrée du Groupe avec plusieurs partenaires industriels pour la fabrication des bornes, la maintenance ou l'accès à haut débit à Internet. Avec Cyberkiosque, le groupe La Poste propose aux collectivités locales une offre de services et d'infrastructure, capable de couvrir tout le territoire (liaisons satellites) et d'intégrer des spécificités locales. Cette nouvelle offre est encore au stade de l'expérimentation dans l'attente de confirmation d'un véritable marché, fondé sur la réponse aux besoins des collectivités locales dans ce domaine.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Proriol](#)

**Circonscription :** Haute-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3602

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 septembre 2002, page 3320

**Réponse publiée le** : 27 janvier 2003, page 556